



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

## FICHE DE POSTE 2024-1468433

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements  
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° CSP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 06/02/2024

<p><b>Intitulé du poste (F/H):</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Directeur / Directrice</b></p> <p style="text-align: center;">Direction du développement culturel et des publics</p>	<p><b>Catégorie statutaire :</b> A / A+ <b>Corps :</b> Administrateur civil / Conservateur du patrimoine / Attaché / Inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle <b>Code corps :</b> ADMCL / CSVT / ATTA / ICCEAAC <b>Groupe RIFSEEP :</b> 1 <b>Grille CMN :</b> 6 <b>Métier cadre de gestion :</b> Directeur</p>
---	--

**Domaine(s) Fonctionnel(s) :** (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)  
Responsable de politique des publics

**Emploi(s) Type :** (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)  
FPECUL03 CUL03A

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :**  
Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75186 Paris Cedex 04

## **Missions**

Le Directeur ou la Directrice du développement culturel et des publics participe à la définition de la stratégie et du développement de l'établissement, et contribue à la réflexion sur les nouveaux usages des monuments engagés par le CMN depuis plusieurs années.

Le Directeur ou la Directrice du développement culturel et des publics, propose et met en œuvre la politique culturelle du Centre des monuments nationaux.

Il ou elle assure à ce titre la construction d'une programmation sur mesure, adaptée à l'établissement et à la diversité des sites gérés par le CMN, afin de valoriser et animer les monuments, d'attirer de nouveaux publics, d'entretenir ou de construire des liens entre tous les types de création artistique et le patrimoine, et pilote la production d'un certain nombre d'événements.

Il ou elle est responsable de la politique des publics et, à ce titre, veille à la recherche de formes innovantes d'animation du patrimoine, pour permettre aux publics de poser un nouveau regard sur les monuments, est un acteur majeur de l'amélioration de l'expérience visiteurs proposée par le Centre des monuments nationaux et coordonne une stratégie d'ouverture à tous les publics, notamment à travers des opérations nationales et l'animation d'un réseau de chargés des publics dans les monuments.

Il ou elle est en charge des éléments d'accompagnement du parcours de visite des monuments et à ce titre il ou elle coordonne les projets muséographiques et de renouvellement et de création de parcours scénographiques et signalétiques, ainsi que le développement de nouveaux modes de visite notamment audiovisuels ou numériques.

Il ou elle joue un rôle de conseil auprès de la Présidente de l'établissement sur le secteur du développement culturel.

Il ou elle accompagne les administrateurs des monuments sur l'ensemble des activités relevant du domaine de sa direction.

## **Activités principales**

**En matière de programmation culturelle, le Directeur ou la Directrice du développement culturel et des publics est tout particulièrement chargé de :**

- Conduire une veille sur la production artistique dans l'ensemble des secteurs (patrimoine, peinture, spectacle vivant, performance...);
- Entretenir et créer des liens et contacts réguliers avec les artistes, les galeristes, les producteurs et l'ensemble de l'écosystème culturel, français et international ;
- Proposer une programmation culturelle à la fois cohérente à l'échelle du réseau et sur mesure pour les monuments du CMN notamment à l'initiative de ces derniers ;
- Proposer et coordonner la production de manifestations culturelles spécifiques ou en réseau (expositions itinérantes, propositions culturelles multi-sites...);
- Faire le lien avec la mission de la communication pour assurer la valorisation publique de cette programmation ;

- Garantir l'inscription du CMN et son réseau de monuments dans des manifestations produites par d'autres acteurs, qu'il s'agisse de festivals locaux, nationaux, internationaux, de manifestations nationales déployées par le ministère de la Culture, de saisons culturelles coordonnées par d'autres acteurs culturels (ministère des Affaires étrangères...), dans un esprit d'ancrage de l'établissement dans le paysage culturel national et international mais également des monuments dans leurs territoires ;
- Proposer et mettre en place des partenariats avec des institutions culturelles diverses (musées nationaux, musées internationaux...) ;
- Concevoir la production ou l'organisation d'événements culturels variés : expositions spectacles nocturnes, spectacles participatifs...

**En matière de conception et de production de l'offre culturelle permanente des monuments, le Directeur ou la Directrice veille à :**

- Proposer la mise en récit des monuments du réseau dans le cadre des parcours de visite ;
- Rechercher les parcours les plus adaptés à chaque monument et à ses publics ou publics potentiels, en lien avec les administrateurs ;
- Identifier et solliciter les interlocuteurs et les experts les plus adaptés pour concevoir et mettre en œuvre ces parcours de visite ;
- Assurer une veille et être en recherche constante d'innovations en termes de parcours de visite ;
- Assurer la conception, en coordination avec la Direction de la conservation des monuments et des collections en charge de la conservation des monuments et de la mise en valeur des monuments et des collections, des parcours de visite ;
- Concevoir et produire des outils de médiation, numérique, humaine, sonore, papier pour accompagner la visite de tous les publics, y compris à distance ;
- Impulser et coordonner des nouvelles méthodes de conception de projets de monuments transversaux en lien avec les axes stratégiques définis par la Présidente de l'établissement et construits avec une diversité d'interlocuteurs, internes mais aussi externes ;
- En matière de politique des publics, il ou elle : propose et assure la mise en œuvre d'une stratégie de politique des publics, en priorisant les actions à déployer à destination de tous les publics, quelle que soit leur catégorie. Des actions devront être conduites à destination des familles, scolaires, publics du champ social, éloignés du patrimoine.

**En matière de ressources documentaires, le Directeur ou la Directrice est chargé de :**

- Piloter et engager une réflexion sur la fonction de la ressource documentaire au CMN et ses modalités de conservation et de valorisation, en tenant compte des évolutions du secteur ;
- Proposer une stratégie pour l'établissement dans ce domaine ;
- Constituer, conserver et exploiter le fond patrimonial documentaire et photographique du CMN, autour des monuments du CMN : mise en œuvre d'expositions, réflexion sur la commercialisation du fond, de sa valorisation, en lien avec les autres directions du siège ;
- Gérer et faire évoluer les bases de données des ressources documentaires, en particulier la base photographies Regard.

**Le Directeur ou la Directrice du développement culturel et des publics est chargé d'encadrer, piloter et animer une équipe d'une cinquantaine de collaborateurs.**

Dans le cadre du projet stratégique de l'établissement, il ou elle devra conduire, en lien avec les axes stratégiques construits avec la participation de l'ensemble des agents du CMN, une réflexion stratégique sur les missions de la Direction et sur l'organisation à mettre en œuvre pour y répondre.

**Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)**

**Compétences techniques :**

- Expérience sur un poste équivalent ou auprès de structures culturelles confirmées d'au moins 7 ans, avec expérience d'encadrement d'équipes importantes.
- Très bonne connaissance de l'écosystème artistique et culturel
- Participation active à la vie culturelle : goût et pratique assidue d'une diversité d'activités culturelles

**Savoir-faire :**

- Animer un réseau d'acteurs
- Encadrer des équipes
- Être force de propositions, créatif et en recherche d'idées
- Formaliser et rédiger
- Conduire des projets de grande ampleur
- Négocier avec une diversité d'acteurs
- Tisser des liens et des réseaux et les entretenir

**Savoir-être :**

- Capacité à résister à la pression
- Sens de la diplomatie, capacité à s'adapter à des interlocuteurs extrêmement variés
- Force de travail
- Sens de l'écoute
- Force de persuasion
- Passion pour le patrimoine et sa transmission

## **Environnement professionnel :**

*Premier réseau public français culturel et touristique avec 11 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux (CMN) est dirigé par Madame Marie LAVANDIER, nommée Présidente par décret sur proposition du Ministre de la Culture pour une durée de 5 ans, renouvelable.*

*Le Centre des Monuments Nationaux conserve et ouvre à la visite 110 monuments d'exception. Tous illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français et cela depuis **110 ans** !*

*S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose largement sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de librairie boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le **Centre des monuments nationaux** est un acteur de solidarité patrimoniale. 1500 agents y travaillent.*

*L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.*

*Le CMN assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.*

*Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.*

*Les services du siège, répartis sur deux sites, dans l'Hôtel de Sully et porte des Lilas, accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable, ....*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Le Centre des Monuments Nationaux, dispose du double label :*

*« **Label Egalité Professionnelle** » et le « **Label Diversité** » L'Etablissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.*

*Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : [signalement-culture@conceptrse.fr](mailto:signalement-culture@conceptrse.fr)*

*Ou avoir fait l'objet de discrimination :*

*[https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire\\_saisine/](https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/)*

***Liaisons hiérarchiques** : Rattachement hiérarchique à la Direction générale. Fortes interactions avec la Présidente*

***Liaisons fonctionnelles** : Mission communication et Direction de la conservation des monuments*

*et des collections constituent les deux services du siège avec lesquels la DDCP aura le plus de liaisons fonctionnelles. D'autres liens seront régulièrement entretenus avec les autres directions, et bien sûr avec les monuments du réseau.*

**Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

- **Poste ouvert à tous statuts :** fonctionnaires de catégorie A+ (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative), et en contrat à durée indéterminée à temps complet.
- Rémunération encadrée : maximum 97k€ bruts annuels pour les candidats contractuels, négociation en fonction de l'expérience et du niveau de rémunération actuel. Pour les candidats fonctionnaires, la rémunération sera fixée en fonction des grilles du corps et du régime indemnitaire applicable.
- Travail en horaires administratifs avec flexibilité indispensable sur les horaires et jours travaillés, pour couvrir notamment les manifestations, inaugurations... ;
- Nombreux déplacements dans l'ensemble des monuments du réseau : au moins 1 déplacement par semaine, parfois sur plusieurs jours. Permis B obligatoire
- Site difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Astreinte de direction
- Le périmètre du poste est susceptible d'évolutions

**Qui contacter ?**

**Informations :**

Mme Justine BONHOMME – Directrice des ressources humaines :

[justine.bonhomme@monuments-nationaux.fr](mailto:justine.bonhomme@monuments-nationaux.fr)

**Envois des candidatures :**

**CV et lettre de motivation obligatoires** (+ dernier arrêté de situation pour les candidats fonctionnaires) à envoyer **au plus tard le 6 mars 2024** à l'attention de la Directrice des ressources humaines du Centre des monuments nationaux par mail : [recrutement@monuments-nationaux.fr](mailto:recrutement@monuments-nationaux.fr)

**Modalités de recrutement :**

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.

Une présélection sur CV et lettre de motivation sera effectuée.

Une note d'intention d'un maximum de 5 pages sera demandée aux candidats retenus pour une première phase d'entretiens, après présélection. Une deuxième phase d'entretiens sera organisée pour sélection finale.